

Introduction : Le programme SmartFish en action

Smart
Fiche
INTRO

SMARTFISH EN CHIFFRES

En trois ans, de 2011 à 2014, le Programme SmartFish a touché un nombre importante de personnes. Il a été un succès dans toute la région concernée par le Programme.

150

Ateliers et formations organisés par SmartFish
Dont **72%** étaient régionaux

140

Actions menées sur le terrain par SmartFish

21 millions d'euros

Disponibles pour SmartFish pour des mesures en faveur d'une pêche durable

L'INITIATIVE SMART FICHES

Les Smart FICHES contenues dans le présent dossier ont pour but de mettre en évidence certains des principaux impacts, réalisations, enseignements et recommandations du Programme SmartFish. Cette documentation est fondée sur le travail accompli par nos experts et consultants en la matière. Leurs rapports finaux, qui contiennent des informations supplémentaires, peuvent être téléchargés à partir de notre site web : <http://www.smartfish-coi.org/>

Le but des FICHES est de diffuser l'expérience de SmartFish sur la façon dont diverses activités ont contribué à une meilleure reconnaissance du rôle de la pêche au niveau national et régional, et comment ces actions pourraient se poursuivre à l'avenir (tant au cours de la deuxième phase qu'après SmartFish) et comment SmartFish a réussi à faire une réelle différence.

QUELQUES UNES DES RÉALISATIONS DE SMARTFISH

Au cours de sa première phase, SmartFish a connu de grands succès et vous les découvrirez dans ce dossier. Parmi eux, l'on peut citer :



Ourites séchant © Yann Yvergniaux Langouste de Ste Luce © Azafady

- la mise en œuvre de plans de gestion des pêches (langouste, poulpe, concombre de mer, kapenta) – Fiches 1, 8, 13
- la gestion des lacs partagés – Fiche 5
- l'organisation de patrouilles conjointes et de système de surveillances des navires dans le sud-ouest de l'océan Indien
- le développement des capacités de suivi, contrôle et surveillance, et la formation opérationnelle sur certains grands lacs de l'Afrique orientale
- Une coopération régionale pour la mise en œuvre des mesures de l'État du port
- le renforcement du programme de systèmes d'information de marché et le recueil de données sur l'évaluation des pertes après capture au travers de l'utilisation des technologies mobiles

- l'amélioration du commerce du poisson grâce à la campagne « Clean Fish Better Life » et des activités telles que le désormais bien connu *Trade Event* – Fiches 16, 18, 19
- l'amélioration des performances de la chaîne de valeurs pour le crabe de boue (Madagascar) et le dagaa (Tanzanie) – Fiche 3



Le crabe de boue (Madagascar) © Toky Rasoloarimanana

LE PROGRAMME SMARTFISH

SmartFish est un Programme régional de pêche financé par l'Union européenne au titre du 10^e Fonds européen de développement, avec une contribution financière totale de 21 millions d'euros pour la première des deux phases de mise en œuvre. Le programme est géré par la Commission de l'océan Indien (COI) et mis en œuvre conjointement par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), en collaboration avec le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).



D'autres institutions régionales impliquées comprennent la Southern African Development Community (SADC) et les organisations de gestion de pêches régionales telles que la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI), l'Organisation des pêches du lac Victoria (LVFO), et l'Autorité du Lac Tanganyika (ALT).



mis en oeuvre conjointement par
l'Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Introduction :

Le programme SmartFish en action

Le Programme a pour but de contribuer à une augmentation du niveau de développement social, économique et environnemental, ainsi qu'à une intégration régionale plus profonde au moyen d'une amélioration des capacités pour l'exploitation durable des ressources halieutiques.



SmartFish opère dans vingt pays de toute la région de l'Afrique orientale et australe – océan Indien (AfOA-OI) : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Bien qu'ils ne bénéficient pas des fonds du 10^e FED AfOA-OI, le Mozambique et l'Afrique du Sud sont impliqués en tant que membres de la SADC et dans le cadre du Comité de coordination interrégional (IRCC). L'île de la Réunion (France) participe également au programme en tant que membre de la COI, mais non pas en tant que bénéficiaire de financements.

La première phase du programme a été mise en œuvre sur une période de 37 mois (de mars 2011 à mars 2014). La deuxième phase sera mise en œuvre sur une période de 42 mois avec un budget additionnel de 16 millions d'euros.

CONTEXTE DU PROGRAMME SMARTFISH

La pêche est l'une des ressources renouvelables les plus importantes dont disposent les pays AfOA-OI pour la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la croissance économique sur la base de plans de gestion des ressources durables. Et il existe un grand potentiel de production à valeur ajoutée. Comme les populations de ces pays continuent de croître, les bénéfices futurs que ces ressources peuvent générer nécessiteront que l'on concilie les demandes croissantes sur les pêcheries à la capacité en stocks de poissons océaniques, côtières et d'eau douce pour faire durer ces captures.



Patrouilles et système de surveillances des navires © Marcel Kroese, SmartFish

Au cours des négociations sur l'Accord de partenariat européen en 2007-2008, l'UE a accepté de soutenir la région AfOA-OI à améliorer les capacités régionales pour le développement et la gestion des pêcheries. En 2009, le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien a approuvé une stratégie de la pêche pour assurer le développement durable à long terme du secteur de la pêche. Dans le même temps, les conseils de ministres de la SADC, de la CAE et de la région AfOA-OI ont approuvé des chapitres spécifiques à la pêche dans leurs Accords intérimaires de partenariat économique.

LES PRINCIPALES COMPOSANTES DE SMARTFISH

Les bénéficiaires principaux du Programme sont les pêcheurs, les collectivités côtières et les populations plus étendues des États ACP de la région AfOA-OI couverts par le 10^e programme régional du FED. En outre, divers groupes d'intervenants tirent des avantages spécifiques directs et indirects du programme SmartFish.

Le programme vise à atteindre cinq résultats principaux :

Résultat 1 : un plan d'action est élaboré pour la gestion et le développement des pêcheries pour la région AfOA-OI.

Résultat 2 : un cadre de gouvernance pour la gestion et le développement durable des pêcheries marines régionales est lancé.

Résultat 3 : un système de SCS efficace pour les ressources halieutiques transfrontalières dans la région AfOA-OI est développé.

Résultat 4 : une stratégie commerciale régionale est développée pour s'assurer que le poisson et les produits de la pêche aient accès aux marchés intérieurs, régionaux et d'exportation.

Résultat 5 : un plan d'action pour le poisson et les produits de la pêche, la sécurité alimentaire et la nutrition est développé et les pêcheries et l'aquaculture sont intégrées dans les stratégies globales de sécurité alimentaire.



© Toky Rasoloarimanana

PRÉPARÉ PAR

Florence Wallemacq : Chargée de coordination FAO, Programme SmartFish

Programme SMARTFISH

Blue Tower, 5^e étage, Rue de l'Institut | Ebène | Ile Maurice

Tel: (+230) 402 6100 | Fax: (+230) 466 0160

E-mail: smartfish@fao.org | smartfish@coi-ioc.org

Sites web: www.smartfish-coi.org | www.fao.org | www.coi-ioc.org

Suivez-nous sur 